

P1D – le 11/03/2015

**Stages de spécialisation CAPA-SH  
Année scolaire 2015/2016**

Référence : Note de service P1D du 11/03/2015

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)  
Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

En complément à la parution du 04/12/2014 relative à l'appel à candidature sur les options C, D, E, F et G ; j'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à un nouvel appel à candidature sur la formation préparant au CAPA-SH **option B** pour l'année scolaire 2015/2016.

**Attention :**

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 20 mars 2015**, délai de rigueur.

Toute information spécifique concernant cette option peut être demandée en contactant l'inspection ASH : 164 avenue Saint Tronquet 84130 LE PONTET (Tél. 04 90 32 40 69).

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1<sup>er</sup> degré - Moyens - RH

Avignon, le 11 mars 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
1<sup>er</sup> degré

s/c de Mesdames et Messieurs  
les principaux de collège,

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA,

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés de circonscription

Pôle 1<sup>er</sup> degré -  
Moyens -  
Ressources Humaines  
(P1D)

Dossier suivi par  
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA  
Chantal COURTIN

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44  
Fax  
04 90 27 76 75  
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**OBJET :** Stages de spécialisation CAPA SH – année scolaire 2015/2016

**REFERENCES :** Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004  
Arrêté du 5 janvier 2004 publié au journal officiel du 7 janvier 2004

Le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 a créé le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH). La formation préparant à cette certification est définie par l'arrêté du 5 janvier 2004.

### **I) - Conditions de candidature :**

Les candidats à une formation au CAPA-SH doivent appartenir au corps des professeurs des écoles ou au corps des instituteurs.

Un entretien aura lieu obligatoirement avec l'IEN de circonscription, dont l'avis fera apparaître :

- les motivations du candidat,
- ses aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail,
- ses capacités d'adaptation aux fonctions qu'il sollicite,
- ses capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes.

Les IEN rappellent lors de cet entretien les obligations auxquelles s'engagent les candidats :

- exercer sur un poste correspondant à l'option préparée,
- suivre l'intégralité des regroupements de formation,
- se présenter à l'examen,
- exercer des fonctions relevant de l'ASH pendant trois années, année de formation comprise.

## **II) – Options :**

**Le nombre de départs en stage et les options concernées seront communiqués ultérieurement.**

Rappel des options existantes :

- options C, D, E, F, G : ont déjà fait l'objet d'un appel à candidature le 4 décembre 2014.

- **option B** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants.

## **III) - Conditions de formation :**

- les enseignants en formation sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire, sur un poste qui correspond à l'option qu'ils ont choisie et qu'ils obtiennent au mouvement,
- la formation dispensée par l'ESPE comporte 400 heures de regroupements organisés en modules,
- trois semaines de cette formation se déroulent durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation à titre provisoire sur un poste spécialisé,
- pendant l'année d'exercice sur poste spécialisé, les enseignants en formation sont regroupés pour le reste des 400 heures à l'ESPE au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire,
- en dehors des temps de regroupement, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés de la part des formateurs et des équipes de circonscription.

Quelles que soient les modalités de leur organisation, les trois semaines prévues à l'année N-1 doivent permettre la prise en charge des élèves dès la rentrée scolaire par les enseignants qui suivent la formation.

Les candidats titulaires du CAEI, du CAPSAIS ou du CAPA-SH souhaitant changer d'option peuvent suivre des compléments de formation proposés par l'ESPE.

## **IV) - Dossiers de candidature :**

Le formulaire de candidature, joint en annexe, est à télécharger sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>.

Les dossiers devront être renvoyés au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 20 mars 2015, délai de rigueur.**

Une copie de la demande doit être adressée à la direction académique, P1D, par mail à l'adresse suivante : [pole.1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:pole.1d84@ac-aix-marseille.fr) .

*signé*

**Dominique BECK**

**DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LES STAGES SPECIALISES  
Année scolaire 2015/2016**

**STAGE DE PREPARATION AU CAPA-SH**

Pôle 1<sup>er</sup> degré -  
Moyens -  
Ressources Humaines  
(P1D)

INS HEA Suresnes :       OPTION B

Dossier suivi par  
Gabriel DUBOC

**OPTION B** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique  
aux élèves aveugles ou malvoyants

Sibylle BORREDA  
Chantal COURTIN

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44  
Fax (en lettres capitales)  
04 90 27 76 75  
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**NOM PATRONYMIQUE** : ..... Prénom : .....

**NOM D'USAGE** : .....

**DATE DE NAISSANCE** : ..... **LIEU** : .....

**ADRESSE PERSONNELLE** : .....

**N° de TELEPHONE PERSONNEL** : .....

**POSTE OCCUPE EN 2014/2015** : .....

*Nom et adresse de l'école. précisez la ou les classe(s) où le service est assuré :*

**CIRCONSCRIPTION** : .....

**GRADE ET ECHELON** : .....

**ANCIENNETE GENERALE DE SERVICES AU 01/09/2015** : .....

**ANCIENNETE GENERALE DANS L'A.S.H. AU 01/09/2015** :

Année scolaire : ..... poste occupé : .....

Année scolaire : ..... poste occupé : .....

Année scolaire : ..... poste occupé : .....

Année scolaire : ..... poste occupé : .....

**Nombres de candidature pour un départ en stage CAPA SH** : .....

**Préciser les années** : .....

DIPLOMES PROFESSIONNELS : .....  
.....  
.....

TITRE UNIVERSITAIRE : .....  
.....

NOTES D'INSPECTION (les trois dernières) :

Note :...../20	Date : .....
Note :...../20	Date : .....
Note :...../20	Date : .....

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:**

Je m'engage :

1 ) à me présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPA-SH,

2 ) à exercer des fonctions relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation d'handicap pendant trois années consécutives, dans l'option choisie et dans le département au titre duquel l'admission en stage a été prononcée (l'année de formation étant comptabilisée).

A..... , le.....

Signature du candidat :

Original à renvoyer par voie hiérarchique **pour le vendredi 20 mars 2015**, délai de rigueur, une copie devant être adressée par mail à la direction académique à : **pole.1d84@ac-aix-marseille.fr**

« Les renseignements demandés ont pour but de permettre l'examen des candidatures. Les dispositions de la loi n°78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'information aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à ce document.

Le droit d'accès s'exerce auprès du service gestionnaire ».



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

#### Rectorat

Dossier suivi par  
Philippe Rajon  
Canopé Aix-Marseille  
Téléphone  
04 91 14 13 27  
06 67 21 20 60  
Mél.  
philippe.rajon  
@canope-aix-marseille.fr

Canopé Aix-Marseille  
31 bd d'Athènes  
13232 Marseille cedex 1

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

à

Mesdames et Messieurs les IEN  
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

- S/c de Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence
- S/c de Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hautes Alpes
- S/c de Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône
- S/c de Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Vaucluse

Aix-en-Provence, le 18 février 2015

#### **Objet : ORME 2.15 et Salon des éditeurs, les 20 et 21 mai 2015 à Marseille.**

La 20<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'Orme, « Orme 2.15 », réunira à Marseille tous les professionnels du numérique et de l'éducation autour de la thématique :

#### **« Enseigner l'informatique, éduquer au numérique ? ».**

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les Rencontres de l'Orme permettent de nourrir la réflexion sur la valeur ajoutée du numérique dans les pratiques pédagogiques et, plus largement, sa contribution réaffirmée à la refondation de l'École.

Je souhaite que l'académie d'Aix-Marseille prenne toute sa place dans cette manifestation qui offre un espace d'expression et de valorisation des travaux menés par nos équipes dans ce domaine.

Des usages innovants développés dans notre académie seront ainsi présentés par les enseignants et leurs élèves dans l'École communicante<sup>®</sup>, organisé par Canopé académie d'Aix-Marseille en lien avec la Délégation académique au numérique.

Le Salon des éditeurs offre par ailleurs la possibilité de découvrir les nouveautés en matière de ressources éducatives pour la classe

J'appelle donc votre attention sur l'information jointe à ce courrier et vous engage à vous associer à cette manifestation et à inciter les personnels placés sous votre autorité à participer aux échanges et activités qui jalonnent ces deux journées.

  
Bernard Beignier  
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille  
Chancelier des universités

# Orme 2.15

« Enseigner l'informatique, éduquer au numérique ? »

Les 20 et 21 mai 2015 à Marseille

L'actualité a remis sur le devant de la scène le débat autour de ce que la presse désigne par « le code », et plus globalement l'enseignement de la science informatique à l'École. La création de la Web@cadémie et de l'École 42 \*, les demandes des organisations professionnelles et patronales, les propositions émanant des sociétés savantes et de l'Académie des sciences, militent pour une formation à la programmation informatique et à la pensée algorithmique à l'École.

Si le besoin de former des scientifiques et des ingénieurs de haut niveau est au cœur des préoccupations, le propos est aussi de donner à tous quelques notions et compétences permettant de mieux appréhender ce qui se passe dans la « boîte noire ». Que faut-il savoir du fonctionnement de l'ordinateur et du réseau pour utiliser de façon pertinente l'information et les services qu'ils proposent ? Quelles compétences viser, pour quelles habiletés sociales et professionnelles ?

La rapidité des évolutions technologiques amène également à s'interroger sur la nature de l'enseignement à mettre en place et sur ses objectifs : quelle approche de la programmation, et dans quel langage ? Pour quelles productions (logiciels, sites, œuvres...) par les élèves eux-mêmes ? Et au-delà du seul code, comment appréhender les questions d'organisation des données, et notamment les principes de l'*opendata* et du *bigdata* ?

Plus largement, dans le cadre d'une éducation au numérique, quelles relations établir entre l'informatique proprement dite et les savoirs info-documentaires ? Quels équilibres entre une éducation aux médias et à l'information par tous les enseignants et un enseignement de l'informatique assuré par des spécialistes ? Quelles voies vers une égalité des chances qui pourrait s'appuyer sur les acquis de chacun ?

Les Rencontres permettront d'éclairer ces questionnements et, peut-être, d'apporter des éléments de réponse aux vifs débats qui agitent actuellement la société et l'École en croisant les points de vue des professionnels de l'éducation et des technologies de l'information.



\* **Web@cadémie** : école gratuite créée en 2010 par l'école d'informatique Epitech et l'association Zup de Co, qui forme aux métiers du web les jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification. **École 42** : école d'informatique privée et gratuite créée en 2013 par Xavier Niel pour former de futurs développeurs.

Le Printemps  
du  
**Numérique**  
pour l'école

20 ET 21 MAI 2015

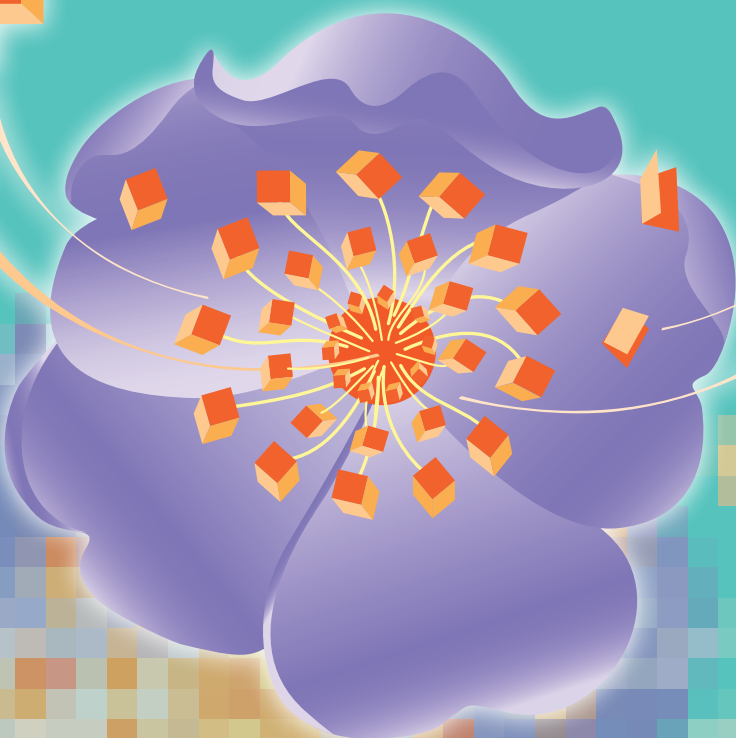
PALAIS DES CONGRÈS

MARSEILLE

**Orme 2.15**

LES RENCONTRES  
DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE  
POUR L'ÉDUCATION

Salon  
des **Éditeurs**  
SCOLAIRES ET DE JEUNESSE





# Orme 2.15

## LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET CULTUREL

Conférences, débats, démonstrations autour des ressources numériques et de leurs usages.

Les Rencontres de l'Orme réunissent plus de 1500 participants chaque printemps à Marseille : responsables d'éducation, professionnels de la formation, collectivités, chercheurs, enseignants et élèves, industriels.

### THÉMATIQUE 2015

« Enseigner l'informatique, éduquer au numérique »



### TABLES-RONDES ET TRIBUNES

#### ÉCOLE COMMUNICANTE

Comment utiliser les ressources et outils numériques dans la classe ?



#### ESPACES THÉMATIQUES ET STANDS

Quelles sont les nouveaux produits et services disponibles, et pour quels usages ?



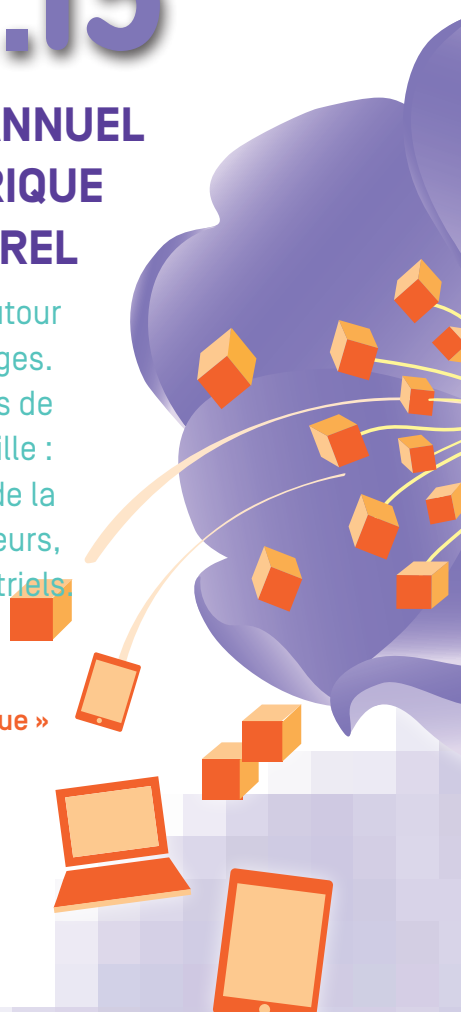
#### INTÉGRATICE

Construire une école pour tous grâce au numérique ?



#### LE BOCAL

Chercheurs, industriels, artistes..., s'expriment sur un plateau radio.



# Salon des Éditeurs

## TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE EN ÉDITION SCOLAIRE ET JEUNESSE

Produits pédagogiques,  
manuels scolaires, outils pour la classe...  
Les principaux éditeurs scolaires  
et jeunesse présentent  
leurs dernières productions  
pour le Primaire et le Secondaire.



### STANDS

des éditeurs publics et privés.

### DÉMONSTRATIONS

de dispositifs ludo-pédagogiques.

### SPÉCIMENS GRATUITS

pour les enseignants.

### CONFÉRENCES ET ATELIERS

en lien avec les programmes disciplinaires.



### Les éditeurs présents en 2014...

ABC MELODY, ASCO ET CELDA, BORDAS, CASTEILLA, CHARLEMAGNE, COLEMOI, DELAGRAVE, DUNOD, ÉDITIONS BELIN, ÉDITIONS CRÈS, ÉDITIONS DIDIER, ÉDITIONS FOUCHER, ÉDITIONS HATIER, ÉDITIONS RETZ, ÉDITIONS SEDRAP, ÉDITIONS DES SAMSARA, GMF, HACHETTE ÉDUCATION, LITTRINERRANCE, MAGNARD, MAISON DES LANGUES, NATHAN, PLANÉTIARIUM VENTOUX PROVENCE, PLANÈTEMÔMES, PLASTIK PRODUCTION, RÉSEAU CANOPÉ, VUIBERT.

## ▶ LIEU ET DATE

# Palais des Congrès de Marseille les mercredi 20 et jeudi 21 mai 2015



**Parc Chanot**  
2 boulevard Rabatau  
13008 Marseille  
Métro : ligne 2, Rond-point du Prado

## ▶ INSCRIPTIONS

# Orme 2.15

**Contact : Nicolas Michel**  
T. 06 08 23 57 53  
nicolas.michel@crdp-aix-marseille.fr  
[www.orme-multimedia.org](http://www.orme-multimedia.org)



# Salon des Éditeurs

**Contact : Stéphane Anselmino**  
T. 06 04 52 18 74  
stephane.anselmino@crdp-aix-marseille.fr  
[www.crdp-aix-marseille.fr/salondeseditors](http://www.crdp-aix-marseille.fr/salondeseditors)



## Orme 2.15 et le Salon des éditeurs sont organisés par Canopé CRDP d'Aix-Marseille

31, bd d'Athènes - 13232 Marseille cedex 01

**RESPONSABLE : Philippe Rajon**  
T. 06 67 21 20 60  
philippe.rajon@crdp-aix-marseille.fr



[www.facebook.com/rencontres.delorme](http://www.facebook.com/rencontres.delorme)



[#orme2015](https://twitter.com/orme2)

